



Réf. : C.L.21.2018

... Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés et a l'honneur de leur faire parvenir ci-joint le projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante-quatrième session du Conseil exécutif, qui se tiendra du 24 janvier au 1^{er} février 2019.

Toute proposition d'un État Membre ou d'un Membre associé tendant à inscrire un point à l'ordre du jour doit parvenir au Directeur général 12 semaines au moins après la diffusion du projet d'ordre du jour provisoire ou 10 semaines au moins avant l'ouverture de la session du Conseil, la première des deux dates correspondantes étant retenue. Les propositions devront donc parvenir au Directeur général avant le 18 septembre 2018.

Le Directeur général appelle l'attention des États Membres et des Membres associés sur le fait que, conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, toute proposition tendant à inscrire un point à l'ordre du jour **sera accompagnée d'un mémorandum explicatif**.

Dès réception des propositions, le Directeur général établira l'ordre du jour provisoire après consultation des membres du Bureau du Conseil. L'ordre du jour provisoire sera annoté et l'on expliquera le cas échéant les recommandations en faveur du renvoi ou de l'exclusion de certaines des propositions. Cet ordre du jour provisoire annoté sera envoyé aux États Membres avec la lettre de convocation au plus tard huit semaines avant l'ouverture de la cent quarante-quatrième session du Conseil exécutif.

Le Directeur général saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 26 juin 2018

... PIÈCE JOINTE (1)



Projet d'ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Rapport du Directeur général**
- 3. Rapport des comités régionaux**
- 4. Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif**
- 5. Questions prioritaires stratégiques**
 - 5.1 Projet de budget programme 2020-2021
 - 5.2 Préparation et action de santé publique : Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire
 - 5.3 Poliomyélite
 - Éradication
 - Transition
 - 5.4 Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030
 - 5.5 Santé, environnement et changement climatique
 - 5.6 Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins, y compris contre le cancer, et en favoriser l'accès
 - 5.7 Onzième révision de la Classification internationale des maladies
- 6. Autres questions techniques**
 - 6.1 Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages
 - 6.2 Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés

6.3 Ressources humaines pour la santé

6.4 Promotion de la santé des réfugiés et des migrants

7. Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance

7.1 Réforme de l'OMS

7.2 Évaluation de l'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

7.3 Collaboration avec les acteurs non étatiques

7.4 Composition du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance

7.5 Multilinguisme

7.6 Journées mondiales de la santé

7.7 Rapports des comités du Conseil exécutif

- Fondations et distinctions

7.8 Prochaines réunions des organes directeurs

- Ordre du jour provisoire de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé
- Date et lieu de la cent quarante-cinquième session du Conseil exécutif

8. Questions financières

8.1 Financement et exécution du budget programme 2018-2019

8.2 Barème des contributions pour 2020-2021

8.3 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière [s'il y a lieu]

9. Ressources humaines

9.1 Nomination du Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est

9.2 Nomination du Directeur régional pour le Pacifique occidental

9.3 Déclaration du représentant des associations du personnel de l'OMS

9.4 Rapport de l'Ombudsman

9.5 Ressources humaines : informations actualisées, y compris sur le programme mondial de stages

9.6 Rapport de la Commission de la fonction publique internationale

9.7 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel [s'il y a lieu]

10. Questions soumises pour information

10.1 Résultat de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

10.2 Résultat de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

10.3 Résultat de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour mettre fin à la tuberculose

10.4 Évaluation : situation actuelle

10.5 Rapports des organes consultatifs

- Comités d'experts et groupes d'étude
- Tableaux et comités d'experts et leur composition

11. Clôture de la session

Note : conformément à la résolution WHA67.2 (2014), les points suivants seront examinés par l'Assemblée de la Santé au titre des rapports de situation.

Maladies transmissibles
Réduction de la charge du mycétome (résolution WHA69.21 (2016))
Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))
Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages (résolution WHA64.5 (2011))
Maladies non transmissibles
Éliminer durablement les troubles dus à une carence en iode (résolution WHA60.21 (2007))
Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie
Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))
Vers une couverture universelle des soins aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants (résolution WHA58.31 (2005))
Systèmes de santé
Rôle du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà (décision WHA70(23) (2017))
Promotion de la santé des réfugiés et des migrants (résolution WHA70.15 (2017))
Développer les soins chirurgicaux d'urgence, les soins chirurgicaux essentiels et l'anesthésie en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle (résolution WHA68.15 (2015))
Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))
Action et rôle de l'OMS en tant que chef de file du groupe de responsabilité sectorielle Santé face aux besoins sanitaires croissants dans les urgences humanitaires (résolution WHA65.20 (2012))
Produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits (résolution WHA65.19 (2012))
Renforcement des personnels de santé (résolution WHA64.6 (2011))
Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux (résolution WHA64.7 (2011))
Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))
Services institutionnels et fonctions d'appui
Ressources humaines pour la santé et mise en œuvre des conclusions de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique (résolution WHA70.6 (2017))

= = =